



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 013-211300538-20230228-2023\_055\_EDUC-AR



## DECISION DU MAIRE

2023\_055\_EDUC

**OBJET :** *Convention tripartite entre la commune de Mallemort, l'école maternelle Joliot Curie et Valentin Bernocchi pour l'organisation d'un projet scolaire cycle mini-tennis.*

**Le Maire de la commune de Mallemort,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;  
**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 2020-33-SG en date du 27 mai 2020 portant Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Madame le Maire ;

**Considérant** la nécessité pour la commune de soutenir le projet scolaire cycle de mini-tennis mis en œuvre à l'école maternelle Joliot Curie ;

### **DECIDE,**

**Article 1 :** De signer avec l'auto-entrepreneur Valentin Bernocchi sise 42B, avenue Joliot Curie 13370 Mallemort, l'école maternelle Joliot Curie sise rue Paul Langevin 13370 Mallemort, une convention pour l'organisation d'un cycle mini-tennis selon les conditions de la convention d'une participation financière de 840 € .

**Article 2 :** Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune de Mallemort.

**Article 3 :** Madame le Maire, Madame le Directeur Général des Services sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :** Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa publication. Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérécour citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Mallemort, le 28/02/2022

**Hélène GENTE**  
**Maire de Mallemort**

